# LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION EN AFRIQUE RAPPORT

**RWANDA** 





# LONDA

Rapport 2022 sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Publié par Paradigm Initiative 374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria Email: media@paradigmhq.org www.paradigmhq.org

Publié en avril 2023

Rapport produit par Paradigm Initiative Conception et mise en page par Kenneth Oyeniyi

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme à condition que les éditeurs en soient dûment crédités et que le travail soit présenté sans aucune distorsion.

Copyright © 2023 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

ISBN: ISBN: 978-978-797-8980-8



#### Résumé exécutif

Le Rwanda est fier de figurer parmi les plaques tournantes de l'Afrique. Le pays a reçu une reconnaissance mondiale pour son réseau mobile expansif et sa couverture réseau 4G, ainsi que pour sa fabrication locale de smartphones. Le nombre d'utilisateurs d'internet dans le pays a régulièrement augmenté de +24% entre 2020 et 2021. Malgré ces évolutions, le Rwanda entretient une relation conflictuelle avec l'internet et la technologie de manière plus générale. Cela devient particulièrement évident lorsqu'on examine les approches politiques actuelles mises en œuvre par le gouvernement rwandais. La société civile et les organisations de défense des droits de l'homme ont spécifiquement contesté les modèles de gouvernance technologique et sociale : La surveillance de masse et l'utilisation de logiciels espions contre les opposants politiques, la censure en ligne et le blocage du contenu des médias sociaux sont particulièrement inquiétants. Ce rapport présente l'état des droits numériques au Rwanda en 2022. Il révèle les succès et les réalisations du pays jusqu'à présent et souligne comment le gouvernement a utilisé le contexte post-pandémique pour consolider ses pouvoirs de surveillance des journalistes et blogueurs critiques et de censure des contenus en ligne qui s'écartent du récit officiel de l'État.



#### Introduction

Le Rwanda est un pays enclavé d'Afrique de l'Est qui a des frontières avec la République démocratique du Congo, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi. Le Rwanda est un pays relativement petit mais densément peuplé avec une population d'environ 13 millions d'habitants et un PIB estimé à 10,33 milliards de dollars en 2021. Les données officielles du récent recensement national montrent que la population du Rwanda a augmenté de +2,5% entre 2021 et 2022. 50,8% de la population rwandaise est féminine, tandis que 49,2% est masculine 17,8% de la population rwandaise vit dans des zones urbaines. En 1994, le Rwanda a connu l'un des conflits les plus dévastateurs de l'histoire, connu sous le nom de «Génocide contre les Tutsis».

À la suite de ce conflit, le pays et ses infrastructures, sa fonction publique et ses structures sociétales ont tous été dévastés. Il a fallu repartir à zéro et surmonter les haines ethniques et les intérêts particuliers les plus profonds qui avaient débouché sur le génocide.

Le Rwanda obtient de bons résultats selon les grands indicateurs de compétitivité internationale, le pays a continué à jouir de la stabilité politique et de la sécurité générale, avec de faibles niveaux de corruption dans la fonction publique et dans l'ensemble des services de sécurité de l'État, le Rwanda étant classé 52e au niveau mondial selon l'indice de perception de la corruption 2017 de Transparency International.<sup>5</sup> Le Rwanda fait également partie des dix économies africaines à la croissance la plus rapide, résultat des politiques libérales de marché et fiscales mises en œuvre par l'administration du président Kagame, couplées à une aide étrangère au développement très généreuse.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> <u>Https://www.Worldbank.org/en/country/Rwanda/overview#1</u> (Consulté le 10 décembre 2022)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> UNFPA Rwanda: «Parce que tout le monde compte: Rwanda to conducts its 5th Population and Housing census disponible sur <a href="https://www.rwanda.unfpa.org/en/news/because-everyone-counts-rwanda-conduct-its-5th-population-and-housing-census">https://www.rwanda.unfpa.org/en/news/because-everyone-counts-rwanda-conduct-its-5th-population-and-housing-census</a> (consulté le 10 décembre 2022)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> NISR: Cinquième recensement de la population et du logement 2022 disponible sur <a href="https://www.statistics.gov.rw/datasource/population-and-housing-census">https://www.statistics.gov.rw/datasource/population-and-housing-census</a> consulté le 28/1/2023.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Idem.

# Analyse par Pays

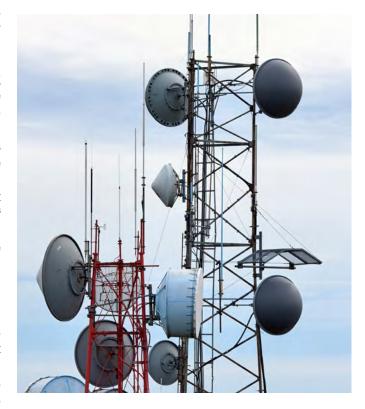
#### ACCÈS À L'INTERNET ET AUX INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Le Rwanda est fier de figurer parmi les pôles technologiques et le développement numérique de l'Afrique. Il s'est caractérisé par une forte poussée des investissements publics dans des domaines tels que l'infrastructure numérique et la prestation de services publics numériques. Cela a permis au pays d'atteindre des taux de couverture des réseaux 3G et 4G parmi les plus élevés du continent.<sup>6</sup> Des câbles en fibre optique longent désormais les routes principales, mettant pratiquement tous les Rwandais à portée du haut débit mobile. Le Rwanda a également encouragé la fabrication locale de téléphones intelligents avec le lancement récent de Mara phone Group.7 Les différentes réformes juridiques et réglementaires mises en œuvre par le gouvernement rwandais, telles que l'expansion de l'offre de services en ligne du gouvernement, ont aidé le Rwanda à se hisser au premier rang des pays africains dans le classement mondial de l'administration en ligne et dans le classement de la Banque mondiale «doing Business». En outre, au cours de la décennie jusqu'en 2018, les technologies de l'information et de la communication ont été le sous-secteur des services à la croissance la plus rapide et, actuellement, elles représentent environ 1,4 % du produit intérieur brut du Rwanda.8 Ce dynamisme a été principalement porté par la pénétration de la téléphonie mobile et l'on estime que 81 % de la population rwandaise a accès à un appareil mobile9.

De 2008 à 2018, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile<sup>10</sup> s'élève à 9,7 millions et les chiffres officiels situent la pénétration de l'internet à 58,3 %. Cependant, on estime que l'utilisation réelle est plus faible.<sup>11</sup> Le marché Rwandais des télécommunications est occupé par quatre acteurs majeurs : Airtel Rwanda, MTN Rwanda, Liquid Telecom et Broadband Systems Corporation. Ils offrent des services de téléphonie fixe ou par ligne terrestre, de téléphonie mobile (principalement des appels vocaux, des données et des SMS) et des services de données Internet. Le marché est réglementé par l'Autorité Rwandaise de Régulation

des Services Publics (RURA) qui est l'agence d'état responsable de la surveillance dans tout le pays.

Les stratégies audacieuses du Rwanda en matière de création d'infrastructures pour la technologie se sont avérées fructueuses et ont ouvert de nouvelles possibilités. Par exemple, l'utilisation de drones par Zipline (une entreprise américaine de robotique) pour la livraison de produits médicaux tels que des médicaments et des produits sanguins dans les établissements de santé ruraux et éloignés du pays améliore l'efficacité des chaînes d'approvisionnement en produits de santé rwandais et aujourd'hui, ce modèle dont le Rwanda est le pionnier est reproduit ailleurs sur le continent



africain.12

Malgré toutes ces réalisations, le Rwanda a toujours un faible développement humain, et le pays se classe 160e sur 189 selon l'indice de développement humain (classement IDH). <sup>13</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> https://www.transparency.org/en/countries/rwanda (Consulté le 10 décembre 2022)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Mise à jour économique du Rwanda : Regional Integration in Post Covid-19era disponible sur <a href="https://www.worldbank.org/en/news/pressrelease/2022/02/rwanda-economic-update-regional-integration-in-posy-covid-era">https://www.worldbank.org/en/news/pressrelease/2022/02/rwanda-economic-update-regional-integration-in-posy-covid-era</a> (Consulté le 12 décembre 2022).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> <u>https//www.edition.cnn.com/2019/10/08/africa/rwanda-smartphone-factory/index.html</u> (Consulté le 12 décembre 2022)

<sup>8</sup> Mise à jour économique du Rwanda : intégration régionale dans l'ère post-covide. (Consulté le 12 décembre 2022) Op Cit;

<sup>9</sup> Ministère rwandais des TIC et de l'innovation disponible sur https://www.minict.gov.rw/ict-for-development consulté le 16 décembre 2022.

#### LE RESPECT DES CADRES JURIDIQUES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le Rwanda a signé et ratifié plusieurs traités internationaux et régionaux intégrés dans le droit rwandais ayant un rapport avec les droits numériques, tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). En 2019, le Rwanda a signé et ratifié la Convention de Malabo par le biais de l'ordonnance présidentielle<sup>14</sup> n° 104/01 du 18 septembre 2019 et la promulgation de la loi n° 058/2021 relative à la protection des données personnelles et de la vie privée en octobre 2021 avait pour objectif d'intégrer la Convention de Malabo dans le droit rwandais. Avec l'adoption de cette loi<sup>15</sup>, le Rwanda est devenu le troisième pays d'Afrique de l'Est, après l'Ouganda et le Kenya, à avoir adopté une législation complète sur la protection des données et la vie privée.

Plus important encore, la loi a imposé à l'État l'obligation positive de mettre en place des garanties adéquates pour le droit à la vie privée, notamment lorsqu'une surveillance ciblée justifiable a été entreprise dans le cadre de la prévention des crimes et de l'enquête et de l'application des lois.

#### LIBERTÉ D'INTERNET

#### LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LIBERTÉS DES MÉDIAS EN 2022

La Constitution du Rwanda telle que révisée en 2015<sup>16</sup> L'article 38 prévoit la liberté d'expression, notamment pour les membres de la presse et des autres médias «dans les conditions prévues par la loi.» Cependant, la pratique est tout autre puisque le gouvernement interfère avec les individus et les médias ou leur impose des restrictions. Les journalistes ou les commentateurs politiques qui expriment des opinions jugées critiques à l'égard des politiques gouvernementales, notamment sur des sujets sensibles, sont souvent menacés, harcelés ou arrêtés.<sup>17</sup>

La plupart des journalistes rwandais pratiquent souvent l'autocensure afin d'éviter d'éventuels problèmes ou des représailles de l'État en raison de leurs publications ou de leur travail journalistique. Il est important de noter que YouTube est devenu aujourd'hui la plateforme préférée pour la liberté d'expression dans le pays où la plupart des blogueurs et commentateurs rwandais publient des vidéos sur des questions sensibles et des sujets nationaux<sup>18</sup>.

Malgré les différentes réformes juridiques initiées par le gouvernement, telles que la création de la Commission rwandaise des médias, un organisme d'autorégulation conçu pour maintenir un niveau élevé de normes professionnelles et éthiques sans interférence du gouvernement. Le climat de peur et d'autocensure reste omniprésent chez la majorité des journalistes travaillant dans le pays.

D'après les violations signalées dans le rapport Londa 2021 sur l'état des droits numériques et de l'inclusion en Afrique,19. L'atmosphère pour un climat propice à la liberté d'expression reste tendue car le gouvernement restreint les types de contenus en ligne auxquels les utilisateurs peuvent accéder, en particulier les contenus qui s'écartent du récit officiel. Rwanda et Ouganda qui apparaissent en 2019, RURA a bloqué plusieurs sites d'information ougandais tels que le New Vision, le Daily Monitor, The Nile Post, Chimp Reports et the Independent sont toujours inaccessibles dans le pays20.

Par-dessus tout, le sentiment d'autocensure et la peur de franchir une ligne invisible et d'être puni par les autorités est tellement ancré dans l'esprit de nombreux journalistes rwandais reste un obstacle majeur à l'accès à l'information au Rwanda.<sup>21</sup>

#### **VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE**

La Constitution réaffirme le respect de la vie privée, puisque l'article 23 de la Constitution stipule que toute personne a droit à la vie privée, ce qui inclut le droit de ne pas voir des informations relatives à sa famille acquises ou révélées inutilement.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Id.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Comment le Ghana a exploité son réseau national de drones pour distribuer des EPI disponibles sur <a href="https://wwwflyzipline.com">https://wwwflyzipline.com</a> (consulté le 10 décembre 2022).

<sup>13</sup> https://hdr.undp.org/sites/all/theme/hdr\_themes/hdr\_theme/country-notes/RWA.pdf. (Consulté le 10 décembre 2022)

<sup>14</sup> https://gazettes.africa/archive/rw/2019/rw-governrgent-gazette-dated-2019-09-26-no-special.pdf. (Consulté le 12 décembre, 2022)

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user (consulté le 10/12/2022) upload/minict\_user\_upload\_/Documents/Press\_Release/211021\_Press\_Release\_Rwanda\_s\_New\_Data\_Protection\_Law\_English. (Consulté le 11 décembre 2022)

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> La Constitution de la République du Rwanda de 2003 telle que révisée en 2015 disponible sur <a href="https://www.constitutionproject.org/constitution/">https://www.constitutionproject.org/constitution/</a> <a href="https://www.constitutionproject.org/constitu

<sup>17</sup> https://www.afrikareporter.com/rwandan-journalist-arrested-over-tax-evasion-story/. (Consulté le 12/12/2022)

https://www.aljazeera.com/news/2022/10/5/rwandan-court-frees-reporters-accused-of-spreading-false-news (Consulté le 09/12/2022)

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Initiative Paradigm «Londa» <a href="https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2022/06/Londa-Rwanda-Report-2021-lr.pdf">https://paradigmhq.org/wp-content/uploads/2022/06/Londa-Rwanda-Report-2021-lr.pdf</a> (consulté le 28 janvier 2023).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Freedom House: Rwanda, Freedom on the net 2021, disponible sur <a href="https://www.freedomhouse.org/country/rwanda/freedom-net/2021">https://www.freedomhouse.org/country/rwanda/freedom-net/2021</a> (consulté le 12/12/2022).

Avant la promulgation de la loi, il n'existait aucune législation au Rwanda pour donner effet au droit à la vie privée inscrit dans l'article 23 de la constitution. Le 13 octobre 2021, le cabinet a promulgué la première loi rwandaise sur la protection des données, la loi n° 058/2021 du 13 octobre 2021 relative à la protection des données personnelles et de la vie privée. Cette loi s'inspire du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et peut être mise en cause lors du traitement des données personnelles par des organismes publics et privés. La loi s'applique au traitement manuel et électronique des données personnelles. Elle s'applique également aux gestionnaires et aux processeurs de données résidant à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Rwanda.

Si la constitution et les lois prévoient le droit à la vie privée, la pratique est toutefois bien différente puisque le gouvernement interfère avec ce droit ou lui impose des restrictions. Les services nationaux de renseignement et de sécurité (NISS) ont régulièrement été accusés d'écouter et de mettre sur écoute les dirigeants politiques et les militants affiliés à l'opposition. Le NISS surveille également certaines ONG internationales et nationales, par le biais d'agents infiltrés, afin de recueillir des informations sur leurs opérations, d'influencer les décisions des dirigeants ou de créer des décisions internes<sup>22.</sup> Outre l'utilisation d'informateurs pour infiltrer la société civile, les autorités auraient recours à la surveillance électronique pour garder un œil sur les citoyens.

Existence et fonctionnement de l'autorité de contrôle de la protection des données L'article 27 de la loi n° 058/2021 relative à la protection des données personnelles et de la vie privée prévoit une autorité de contrôle dotée du pouvoir :

- pour contrôler la conformité et sanctionner les violations de la loi sur la protection des données,
- de créer d'autres règlements d'application
- recevoir les plaintes et les réclamations relatives au traitement des données personnelles des citoyens

autoriser des opérations de traitement qui comportent un risque élevé pour les droits et libertés des personnes.

Toutefois, la loi ne contient pas de dispositions détaillées sur l'organisation et la structure opérationnelle de l'autorité de surveillance. Néanmoins, en octobre 2021, le ministère de l'information, de la communication et de l'innovation a annoncé<sup>23</sup> et désigné la National Cyber Security Authority (NCSA) comme autorité de contrôle chargée de l'application de la loi. Plus récemment, le 31 mars, 2022, le gouvernement rwandais, par l'intermédiaire de la NCSA<sup>24</sup>, a officiellement lancé le bureau de contrôle de la protection des données, une mesure de mise en œuvre bienvenue vers une gouvernance efficace des données personnelles.

Il n'est pas certain que l'autorité de contrôle de la protection des données s'acquitte de sa mission de manière indépendante et sans céder aux pressions extérieures, car la loi ne précise pas qui dirigera l'institution, ni comment seront nommés les membres du personnel de l'autorité de contrôle de la protection des données. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de litige ou de pétition en matière de protection des données initié en vertu des dispositions de l'article 23 de la Constitution protégeant la vie privée devant les juridictions nationales au Rwanda. Cependant, il est important de mentionner une série de litiges en cours devant la Haute Cour du Royaume-Uni et leurs impacts futurs sur la loi rwandaise sur la protection des données.

### EXAMEN DU FONDS DE SERVICE UNIVERSEL

Le gouvernement rwandais a créé un secteur TIC compétitif, et un document stratégique clé conduisant les communications à haut débit dans le pays, la politique nationale à large bande de 2013.<sup>25</sup> Cette politique visait à transformer le Rwanda en une société de l'information animée par un accès universel à des infrastructures et des services à large bande à haut débit, fiables, abordables et sécurisés d'ici 2024<sup>26</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Caryl, C et All:Let there be speech, Reforming the media in Rwanda, disponible sur <a href="https://www.lif.blob.core.windows.net/lif/docs/default-source/publications/rwanda\_transitions\_web.pdf">https://www.lif.blob.core.windows.net/lif/docs/default-source/publications/rwanda\_transitions\_web.pdf</a> (consulté le 12/12/2022)

Https://www.state.gov/reports/2021/-country-reports-on-human-rights-practices/rwanda/.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Communiqué de presse du MICT : «Le Rwanda adopte une nouvelle loi protégeant les données personnelles», 21 octobre 2021 disponible sur <a href="https://www.minict.gov.rw/index.php?elD=dumpFile&t-f=30553&token=d44bb5a417c65872b4b0ece892e5d8ba34c8c91">https://www.minict.gov.rw/index.php?elD=dumpFile&t-f=30553&token=d44bb5a417c65872b4b0ece892e5d8ba34c8c91</a> (consulté le 12 décembre 2022).

<sup>24</sup> Https://www.cyber.gov.rw/about/

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> MINICT : Politique nationale en matière de large bande disponible à l'adresse <a href="https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user\_upload/minict\_user\_upload/documents/policies/national\_Broadband\_policy.pdf">https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user\_upload/minict\_user\_upload/minict\_user\_upload/documents/policies/national\_Broadband\_policy.pdf</a> (consulté le 18 décembre 2022).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Plan stratégique du secteur des TIC au Rwanda disponible sur <a href="https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user\_upload/minict\_user\_upload/">https://www.minict.gov.rw/fileadmin/user\_upload/minict\_user\_upload/</a> Documents/Policies/ICT\_SECTOR\_PLAN\_18-24\_.pdf consulté le 28/01/2023.

Le marché rwandais des télécommunications est occupé par quatre acteurs majeurs: Airtel Rwanda, Liquid telecom, MTN Rwanda, et Broadband Systems Corporation; ils proposent des services de téléphonie fixe ou terrestre, de téléphonie mobile (principalement des appels et des SMS), et de données Internet. Le marché est réglementé par l'Autorité Rwandaise de Régulation des Services Publics (RURA), qui est l'agence d'état responsable de la surveillance dans tout le pays.

Le fonds d'accès universel a été créé par un décret présidentiel<sup>27</sup> et depuislors, il est utilisé pour financer le déploiement d'infrastructures pour les écoles et les zones rurales. Le fonds d'accès universel du Rwanda est financé par une contribution annuelle des opérateurs de télécommunications de 2% de leurs revenus, plus particulièrement des revenus de la taxe d'interconnexion prélevée auprès de tous les opérateurs sous licence. Ces revenus ont été utilisés pour financer le raccordement des écoles à la fibre optique et le déploiement de terminaux satellitaires VSAT dans les zones rurales où les autres options de connectivité sont inexistantes.

Le fonds d'accès universel du Rwanda est modérément actif car l'adoption de l'internet dans les zones rurales reste faible. La pénétration de l'internet n'est que de 26,3%<sup>28</sup>, alors que 85%<sup>29</sup> de la population utilise des téléphones mobiles, seuls 15% ont accès à des smartphones, ce qui entrave la pénétration et l'accès au numérique. En outre, le taux d'alphabétisation numérique reste extrêmement faible (10 % seulement)<sup>30</sup>, ce qui compromet la capacité à trouver une maind'œuvre locale qualifiée. Parmi les réalisations du fonds d'accès universel, citons le programme Ms Geek Africa<sup>31</sup>, un concours régional phare organisé par «Girls in ICT Rwanda», qui vise à encourager les filles à s'intéresser aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques, et dont le programme est financé par le ministère rwandais de l'innovation et des TIC.

## ÉVOLUTION DES TIC ET DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

Le voyage de numérisation dans lequel le gouvernement rwandais s'est engagé, comme la modernisation de l'administration dans un effort pour améliorer la prestation de services et l'efficacité, a complètement changé la façon dont les Rwandais interagissent avec les institutions de l'État pour obtenir des services en ligne et cela a contribué de façon durable aux gains d'efficacité entre le gouvernement, le public et le secteur privé. Parmi les réalisations notables faites afin de combler le fossé numérique est le lancement de «Irembo platform³² « un portail centralisé qui



sert de guichet unique pour un certain nombre de services de base du gouvernement.

Actuellement, le Rwanda introduit de manière agressive les dispositifs TIC dans les écoles, où, selon les derniers chiffres du ministère de l'innovation et des TIC, 84%<sup>33</sup> des écoles du pays ont des ordinateurs installés et utilisés, 52,9%<sup>34</sup> des écoles secondaires sont connectées au réseau national à large bande.

En 2019, dans le cadre d'un effort national visant à accroître la pénétration de l'internet dans tout le pays, le gouvernement rwandais a établi un partenariat avec l'Union internationale des

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Arrêté présidentiel n° 05/01/ du 15/03/2004 déterminant le fonctionnement du fonds d'accès universel et les contributions des opérateurs publics disponible sur https://www.rura.rw/fileadmin/documents/docs/pl05.pdf (consulté le 29 décembre 2022)

 $<sup>{}^{28} \</sup> Rapport \ num\'erique 2022: Rwanda\ disponible\ sur\ \underline{https://www.datareportal.com/reports/digital\_20222\_rwanda\#}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Rwanda Economic Update : Accelerating Digital Transformation ; janvier 2020 disponible sur <a href="https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33247">https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33247</a> consulté le 12/12/2022.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> [1] Op Cit Digital Report2022 : Rwanda disponible sur <u>https://www.datareportal.com/reports/digital\_20222\_rwanda</u># .

<sup>31</sup> https://www.girlsinict.rw/msgeekafrica

télécommunications (UIT) et l'UNICEF (35) afin de renforcer la connexion des écoles, en particulier celles situées dans les zones rurales, tout en fournissant des points d'accès communautaires avec une connectivité gratuite à proximité des locaux scolaires,

#### STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (AI)

Bien que le Rwanda se soit imposé comme un pionnier des TIC en Afrique. Néanmoins, le pays n'a pas encore développé une politique complète sur l'intelligence artificielle. Ce n'est qu'en 2020 que le ministère de l'innovation et des TIC s'est lancé dans l'élaboration d'une politique nationale en matière d'IA. Le ministère de l'innovation et des TIC, en collaboration avec les principales parties prenantes, a défini six domaines prioritaires pour une politique d'IA efficace au Rwanda, qui est actuellement en cours de validation. La politique nationale rwandaise en matière d'intelligence artificielle et son plan de mise en œuvre sont axés sur l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle pour promouvoir le développement social et économique<sup>36</sup>.

Le cadre politique national de l'IA a identifié les secteurs prioritaires où l'adoption de l'IA a un impact potentiel sur le pays, tels que l'agriculture, le système éducatif, les services financiers, les soins de santé, l'énergie et les transports.<sup>37</sup> En outre, la politique préconise la création de données ouvertes dans le secteur public afin de réduire les obstacles à l'entrée.

Néanmoins, le Rwanda a progressé dans l'utilisation de l'IA dans le domaine public dans les secteurs de la santé publique, des transports et de l'immigration. Par exemple, depuis 2016, les drones Zipline opèrent au Rwanda pour livrer du sang et des médicaments dans les centres de santé éloignés du pays. Plus récemment, en 2019, la direction générale de l'immigration et de l'émigration du Rwanda a introduit les E-gates pour accélérer les formalités d'immigration aux principaux points d'entrée du pays.Les E-gates ont été déployés à l'aéroport international de Kigali. L'écosystème

d'intelligence artificielle du Rwanda est en pleine croissance et le pays aspire à se positionner comme le laboratoire d'intelligence artificielle de l'Afrique. Cependant, cette dynamique crée le besoin de définir des normes éthiques pour l'utilisation de l'intelligence artificielle, tout en atténuant les risques et les préoccupations éthiques que cette technologie comporte. Malheureusement, au cours de l'élaboration de la politique nationale du pays, il n'y a pas eu de consultation publique adéquate, car seules les principales parties prenantes ont été consultées, et le grand public a été tenu à l'écart du processus.

En outre, l'avenir de l'IA au Rwanda semble très prometteur, car le pays a réussi à attirer des universités de classe mondiale telles que l'Université Carnegie-Mellon - Afrique et l'Institut africain d'études mathématiques, dont les campus sont basés à Kigali, et à attirer un nombre important de talents régionaux et mondiaux, ce qui fait du pays la première destination pour l'enseignement des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle. En outre, le pays a récemment lancé le Centre de la quatrième révolution industrielle et des innovations rapides (C4IR).<sup>38</sup>

Le Centre se concentrera sur la gouvernance des données, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique en dirigeant les efforts du gouvernement à travers la forme de nouvelles politiques et stratégies dans la gouvernance technologique qui permettent une mise en œuvre agile et pour favoriser l'innovation inclusive dans le pays.

Il est important de noter que ce projet est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement rwandais, par l'intermédiaire du ministère de l'innovation et des TIC, et le forum économique mondial39.

#### **GENRE ET ACCÈS AUX TIC**

Alors que le pays progresse régulièrement vers sa vision de devenir une économie de l'information et de la connaissance et le centre des TIC de l'Afrique de l'Est, plusieurs initiatives ont été mises en place pour sensibiliser aux besoins des femmes dans

<sup>32</sup> https://irembo.gov.rw/home/citizen/all\_services

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Profil du secteur des TIC au Rwanda disponible sur <a href="https://www.minict.gov.rw/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=24795&token=f83c03984d15">https://www.minict.gov.rw/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=24795&token=f83c03984d15</a> 29b594aef978bc26bbbf11e6c976 (consulté le 12/12/2022).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Rwanda ICT Sector Profile, Op cit

<sup>35</sup> https://www.itu.int/hub/2022/06/giga-rwanda-connecting-schools-transforming-education/

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Comment la politique rwandaise en matière d'intelligence artificielle contribue à façonner l'écosystème évolutif de l'intelligence artificielle, disponible à l'adresse <a href="https://www.digicenter.rw">https://www.digicenter.rw</a> (consulté le 17/12/2022).

<sup>37</sup> Ibid

<sup>38</sup> Ingabire, P: How can Rwanda can leverage the fourth Industrial Revolution to strengthen post-covid-19 resilience disponible sur <a href="https://www.weforum.org/agenda/2022/03/rwanda-leveraging-the">https://www.weforum.org/agenda/2022/03/rwanda-leveraging-the</a> fourth-industrial-revolution-to-strenghten-post-covid-resilience/ (consulté le 14/12/2022)

<sup>39</sup> https://www.c4ir.rw

l'écosystème des TIC au Rwanda. L'égalité des sexes est inscrite dans la constitution et comprend la création d'un organe spécialisé dans le suivi des questions de genre. Bien que le Rwanda dispose de bases solides pour rendre l'accès au numérique abordable pour tous, la division sexuée du travail et les relations de pouvoir dans la société rwandaise semblent contribuer à un déséquilibre persistant entre les sexes dans l'accès à l'internet et son utilisation. Il existe une disparité entre les sexes parmi les personnes travaillant dans les TIC, les hommes représentant une grande proportion par rapport aux femmes. Malgré les fluctuations, la proportion d'hommes employés dans le secteur des TIC a toujours été supérieure à celle des femmes. 141

Le principal obstacle à l'accès à l'internet est le coût qui reste très élevé pour beaucoup en Afrique subsaharienne. Le Rwanda ne fait pas exception à la règle puisqu'un gigaoctet d'internet mobile coûte 1100 francs rwandais (environ 1,10 USD)<sup>42</sup> dans un pays où le salaire horaire net médian est de 450 francs rwandais. Les femmes rwandaises n'ont pas un accès facile aux technologies numériques. Pour accéder à l'internet, il faut un ordinateur ou un smartphone. Or, ces appareils sont encore très chers. La possession d'un ordinateur est très faible en général et plus encore pour les femmes, seulement 2% de la population rwandaise utilise un ordinateur sur une base quotidienne et seulement 1,8% des femmes utilisent un ordinateur quotidiennement.<sup>43</sup>

La possession de téléphones mobiles chez les hommes au Rwanda (60,4%) est presque le double de celle des femmes (37,2%) avec un écart entre les sexes d'environ 62%, le plus important parmi les 10 pays africains étudiés.<sup>44.</sup> Cependant, il est important de mentionner que plusieurs initiatives ont été mises en place pour sensibiliser et combler le fossé entre les sexes dans le secteur des TIC, notamment les suivantes:

Girls in ICT Rwanda: il s'agit d'un forum de femmes travaillant dans le domaine des TIC dont l'objectif principal<sup>45</sup> est d'améliorer les statistiques actuelles concernant les femmes dans le secteur des TIC ainsi que de modifier le stéréotype détenu par de nombreuses jeunes filles selon lequel les TIC sont un travail d'homme.

Camp tech Kobwa: Un programme récemment

créé<sup>46</sup>, dont l'objectif principal est de fournir aux jeunes femmes un accès libre aux ordinateurs pour développer leurs compétences et leur créativité. Le camp encourage les jeunes femmes à devenir des citoyennes actives en renforçant leur estime de soi et leur confiance, et en leur donnant les moyens de créer des clubs informatiques et médiatiques avec leurs professeurs de TIC à leur retour à l'école.

Smart girl : smart girl vise à accroître la sensibilisation, les connaissances et la confiance des filles des zones rurales peu exposées à<sup>47</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Article139 de la constitution de la République du Rwanda de 2003 telle que révisée en 2015.

 $<sup>^{\</sup>rm 41}$  RDB. rw/wp-content/uploads/2022/05/ICT-snapshot.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Prix des données mobiles au Rwanda en 2022 disponible à l'adresse <a href="https://statista.com/statitstics/1272762/price-for-mobile-data-in-rwanda/">https://statista.com/statitstics/1272762/price-for-mobile-data-in-rwanda/</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Datafirst: an online microdata library"Africa-RIA ICT access survey2017-2018, **Op Cit** 

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Rwanda Women in Technology, disponible sur <a href="https://www.girlsinict.rw">https://www.girlsinict.rw</a> (consulté le 20/12/2022).

# Conclusion et Recommandations

Malgré les politiques numériques libérales et progressistes, il y a place pour le développement et les réformes. Les réseaux de médias sociaux et les canaux de communication numériques sont devenus des sites essentiels pour l'activité politique et sociale, et un environnement ouvert est nécessaire pour que les droits numériques puissent s'épanouir. Cette évaluation appelle les recommandations suivantes.

#### **GOUVERNEMENT**

- Le gouvernement rwandais a le devoir de faciliter un environnement propice à la libre circulation de l'information dans le pays, en préservant l'indépendance de l'autorité de régulation des médias et en empêchant son ingérence dans les travaux du Rwanda Media High Council.
- ilestabsolumentnécessaire d'abroger certains articles du code pénal, en particulier les dispositions des articles 156, 157, 194, 218 et 251 du code pénal, et de réexaminer les condamnations passées de journalistes et de blogueurs qui ont été condamnés sur la base d'accusations vagues telles que «incitation au désordre public ou diffusion de rumeurs pour provoquer des troubles au sein de la population», «élimination ou dégradation de preuves ou d'informations relatives au génocide» et «publication de rumeurs».
- Pour promouvoir un meilleur accès à l'internet, le gouvernement devrait augmenter les allocations au secteur des TIC afin d'étendre l'accès à l'internet, en particulier dans les zones rurales.

- Les fournisseurs d'accès à Internet et les entreprises de télécommunications doivent faire preuve de transparence et publier le nombre de demandes de surveillance des services de sécurité de l'État et les types d'appareils et d'outils utilisés pour surveiller les citoyens afin de promouvoir la transparence et la confiance du public.
- Il est nécessaire que les FAI et les opérateurs télécoms s'attaquent à la question essentielle de la fracture numérique entre les hommes et les femmes en adoptant une politique de responsabilité sociale des entreprises plus consciente visant à accroître l'accès à la large bande pour les groupes marginalisés.
- Le secteur privé devrait démontrer son engagement en faveur de l'accès universel à l'internet en encourageant les initiatives visant à créer des installations internet pour étendre la connectivité à l'ensemble du pays.

#### SOCIÉTÉ CIVILE

- Les organisations de la société civile rwandaise doivent coordonner leurs actions pour sensibiliser et surveiller les violations des droits de l'homme en ligne et hors ligne dans le pays.
- nécessaire est rationaliser le flux d'informations entre les différentes organisations communautaires de base et les ONG afin de mettre en place des mécanismes nationaux efficaces surveillance des droits de l'homme, de renforcer les capacités de détection, d'enquête et de défense des politiques contre les violations des droits de I'homme.
- Tenir l'État rwandais responsable, par le biais de réunions et de consultations régulières, des lacunes juridiques et des insuffisances politiques concernant la promotion des droits de l'homme et le respect de l'État de droit dans le pays.

SECTEUR PRIVÉ

https://www.egr.msu.edu/techkobwa/

47 Nsengimana, IP: Co-créer un Rwanda intelligent, une Afrique intelligent et un monde intelligent disponible sur https://www.blogs.worldbank.org/digital-development/co-creating-emart-rwanda-africa-and-smart-world.  ☐ Il est nécessaire d'organiser une consultation publique large et ouverte, notamment en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale rwandaise en matière d'IA, afin de permettre aux différentes parties prenantes de partager leurs points de vue et leurs préoccupations, et surtout d'assurer la transparence publique et la responsabilité de tous les responsabiles politiques et décideurs en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'IA.	GOUVERNEMENT	SECTEUR PRIVÉ	SOCIÉTÉ CIVILE
une consultation publique large et ouverte, notamment en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale rwandaise en matière d'IA, afin de permettre aux différentes parties prenantes de partager leurs points de vue et leurs préoccupations, et surtout d'assurer la transparence publique et la responsabilité de tous les responsables politiques et décideurs en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie	intelligent, une Afrique intelligente et un monde intelligent disponible sur https:// www.blogs.worldbank.org/digital- development/co-creating-smart-		
	une consultation publique large et ouverte, notamment en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale rwandaise en matière d'IA, afin de permettre aux différentes parties prenantes de partager leurs points de vue et leurs préoccupations, et surtout d'assurer la transparence publique et la responsabilité de tous les responsables politiques et décideurs en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie		





www.paradigmhqhq.org

Droits d'auteur © 2023